

COMMUNE DE RENCUREL (ISERE)
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 MARS 2024 à 18H30

Présents au début de la séance : MM. Jessica LOCATELLI, Martine GUERIN, Corinne DOUGERE, Olivier DUTEL, Prisca MANUEL.

Excusées : Anne-Julie PARSY, Maud PERROTEAU, Marylène SERRAT

Secrétaires de séance : Mme Corinne DOUGERE et Mme Mylène BORRELLI.

Pouvoir de Mme Anne-Julie PARSY est donnée à Mme Prisca MANUEL

Pouvoir de Mme Maud PERROTEAU est donnée à Mme Jessica LOCATELLI

Madame le maire liste les points à l'ordre du jour, constatant que le quorum est atteint, madame le maire, déclare la séance ouverte.

1. Vote des comptes administratifs 2023 et des comptes de gestion 2023 : Budget commune, budget chaufferie

Madame le Maire présente le compte administratif de la chaufferie et informe des résultats :

- Compte administratif budget annexe Chaufferie 2023

		Fonctionnement	Investissement
RECETTES	Réalisations	51 232.32	149 977.02
DEPENSES	Réalisations	46 550.96	147 117.56
	Résultats	4 681.36	2 859.46

Madame le Maire présente le compte administratif du budget principal de la commune et informe des résultats :

- Compte administratif budget principal de la Commune 2023

		Fonctionnement	Investissement
RECETTES	Réalisations	482 050.88	225 660.16
DEPENSES	Réalisations	416 441.99	163 830.53
	Résultats	65 608.89	-61 829.63

Madame le Maire se retire pour permettre le vote des comptes administratifs.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents les comptes de gestion et les comptes administratif 2023 de la chaufferie et de la commune.

Madame le Maire réintègre la salle.

2. Affectation des résultats

CHAUFFERIE

Résultat de fonctionnement

Excédent de fonctionnement de	4 681,36 €
Excédent reporté de	0 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	+ 4 681,36 €

Résultat d'investissement

Excédent d'investissement de	2 859,46 €
Déficit reporté d'investissement de	- 20 132,74 €
Soit un déficit d'investissement cumulé de	-17 273,28 €

Le conseil municipal à l'unanimité décide l'affectation des résultats ci-après :

Résultat d'exploitation au 31/12/2023 excédent	4 681,36 €
Affectation complémentaire en réserve 1068	4 681,36 €
Résultat reporté en recettes de fonctionnement	0 €
Résultat reporté en dépenses d'investissement	- 17 273,28 €

COMMUNE

Résultat de fonctionnement

Excédent de fonctionnement de	+ 65 608,89 €
Excédent reporté de	+ 280 727,76 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	+ 346 336,65 €

Résultat d'investissement

Déficit d'investissement de	- 61 829,63 €
Excédent reporté d'investissement de	+ 16 404,91 €
Soit un déficit d'investissement cumulé de	- 45 424,72 €

Restes à réaliser au 31/12/2023

Dépenses d'investissement	- 27 540,00 €
---------------------------	---------------

Le conseil municipal à l'unanimité décide l'affectation des résultats ci-après :

Résultat d'exploitation au 31/12/2023 excédent	+ 346 336,65 €
Affectation complémentaire en réserve 1068	72 964,72 €
Résultat reporté en recettes de fonctionnement 002	+ 273 371,93 €
Résultat reporté en dépenses d'investissement 001	- 45 424,72 €

3. Vote des budgets primitifs 2024 : Budget commune, budget chaufferie

Madame le Maire présente le budget primitif 2024 de la commune.

		Fonctionnement	Investissement
RECETTES	Prévisions	708 206.42 €	388 762.77 €
DEPENSES	Prévisions	708 206.42 €	388 762.77 €

Madame le Maire présente le budget primitif 2024 de la chaufferie.

		Fonctionnement	Investissement
RECETTES	Prévisions	90 114.92 €	52 176.28 €
DEPENSES	Prévisions	90 114.92 €	52 176.28 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents les budgets primitifs de la chaufferie, de la commune.

4. Taux d'imposition

Madame Le mairie informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter les taux de la taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et le non bâti.

Madame le Maire présente l'analyse de notre conseiller aux décideurs locaux sur l'augmentation des taxes.

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents, de maintenir les taux des 3 taxes suivantes : Taxe habitation, Taxe sur le Foncier Bâti et Taxe sur le Foncier Non Bâti.

Taxes	Taux 2023	Taux votés 2024
Taxe d'habitation	7.49 %	7.64 %
Taxe foncière (bâti)	30.92 %	31.54 %
Taxe foncière (non bâti)	42.79 %	43.65 %

5. Devis ordinateurs école du village

Madame Le Maire propose au conseil municipal un devis d'achat pour des ordinateurs pour l'école du village.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents et des représentés :

- Autorise Madame Le Maire à signer le devis de Astias informatique d'un montant de 1 663,33 € HT

6. Devis peinture école du village

Madame le Maire informe le conseil municipal des devis obtenus pour les travaux de peinture à l'école du village.

La reprise des murs intérieurs s'élève à 5 285 € HT et la reprise du restaurant scolaire s'élève à 2 520 € HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents et des représentés :

- Autorise Madame Le Maire à signer les deux devis de Lancelon Vercors Peinture d'un montant de 5 285,00 € HT et de 2 520 € HT.

7. Devis peinture bâtiment d'accueil col de Romeyère

Madame le Maire informe le conseil municipal du devis obtenu pour les travaux de peinture dans le bâtiment d'accueil au col de Romeyère.

La reprise des murs intérieurs du rez-de-chaussée et du plafond s'élève à 1 760.00 € HT.

La reprise des autres murs s'élève à 1 080.00 € HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents et des représentés :

- Autorise Madame Le Maire à signer le devis de Lancelon Vercors Peinture d'un montant total de 2 840,00 € HT

8. Devis réparation téléskis

Madame le Maire fait état d'un devis pour la réparation d'un boîtier au télésiège de Ravat en panne actuellement.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents et des représentés autorise Madame Le Maire à signer le devis de l'entreprise Jacquard d'un montant de 1 144.77 € HT.

9. Divers

Séance levée à 20h00

Prochain conseil : 11 avril